

53 ENTREPRISES MEMBRES DU RESEAU ARPEJEH SE MOBILISENT POUR L'ACCES A L'EMPLOI DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

C'est à l'école que tout commence...

Alors que la jeunesse est le thème majeur de la prochaine Semaine pour l'emploi des personnes handicapées, l'association ARPEJEH réaffirme toute l'importance de **la rencontre entre les jeunes et l'entreprise**, levier essentiel pour favoriser à terme leur insertion professionnelle.

Pour cela, l'association, qui réunit 53 entreprises privées et des acteurs publics de tous secteurs, a créé **un dispositif inédit et innovant d'accompagnement des élèves et étudiants axé sur la connaissance des métiers et sur l'expérimentation au sein même du monde du travail**, avec pour objectif prioritaire la construction d'un parcours le plus ouvert et ambitieux possible. **Et ce dès le collège !**

C'est pourquoi, **ARPEJEH demande aujourd'hui aux pouvoirs publics d'inciter les acteurs économiques à aller plus loin dans l'égalité d'accès au stage de découverte professionnelle**, obligatoire pour les collégiens en classe de 3^{ème}. Une revendication légitime afin que tout jeune ait accès à l'entreprise. Un droit qui ne doit pas souffrir d'exception. Comment ? En comptabilisant le stage de 5 jours dans le quota imposé aux entreprises en matière d'obligation d'emploi des personnes handicapées.

Ce serait là une concrétisation forte de l'engagement du gouvernement en faveur de la jeunesse.

Initié en Ile-de-France en 2008, puis à Lyon en 2010, le programme ARPEJEH a déjà bénéficié à plus de 2.500 élèves et étudiants. Il s'adressera d'ici la fin de l'année aux jeunes de l'académie d'Aix-Marseille avec laquelle une convention sera signée.

- **Accompagner les jeunes dès le collège : le chemin vers l'emploi**

C'est le point fort du dispositif ARPEJEH mené en partenariat étroit avec l'Education Nationale et les établissements de l'enseignement supérieur. L'objectif : **rompre avec le décrochage des études entre le collège et le lycée**. De nombreux jeunes sont souvent à cette période démotivés dans la poursuite de leur scolarité ou se trouvent face à un non choix d'orientation.

Ateliers de découverte des métiers organisés au sein des établissements scolaires, explorations des métiers insolites au cœur même des entreprises, stages... **ARPEJEH multiplie les rencontres entre les élèves et le monde de l'entreprise** avec au cœur de cette dynamique, **le stage de découverte professionnelle** en classe de 3^{ème}.

- **Le stage de découverte professionnelle accessible à tous !**

Difficile de trouver un stage quand on est un élève de 3^{ème} ! C'est encore plus compliqué pour une jeune personne handicapée. Pourtant ce premier contact avec le monde de l'entreprise est primordial pour eux, plus que pour les jeunes valides. Il ouvre le champ des possibles, permet de valider la faisabilité du projet professionnel et d'imaginer l'avenir de manière plus concrète.

Avec l'aide précieuse des entreprises membres, ARPEJEH s'engage pour que **tous les jeunes qu'elle rencontre chaque année aient accès à un stage dès le collège**. Une volonté qui va bien au delà de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés car à ce jour rien n'oblige une entreprise à accueillir un stagiaire en situation de handicap.

Les élèves handicapés représentent 2,3% du total des élèves en début de parcours, mais seulement 0,43% des étudiants

1/6 de la population handicapée scolarisée en secondaire passe au lycée et est susceptible de poursuivre des études post bac, contre 4/6 pour la population non handicapée

*Présentation du dispositif
« Exploration des Métiers Insolites »*

<http://www.arpejeh.com/temoignage/temoignagemetierinsolites>

Témoignage de Clément en stage de découverte du métier d'avocat chez Ernst & Young

<http://www.arpejeh.com/temoignage/temoignageclément>

Pourquoi il est urgent d'agir ?

Les élèves handicapés représentent 2,3%* du total des élèves en début de parcours, mais seulement 0,43% des étudiants, car seulement **1/6 de la population handicapée scolarisée en secondaire passe au lycée** et est susceptible de poursuivre des études post bac, **contre 4/6 pour la population non handicapée**.

Ce qui explique en partie que 83% des demandeurs d'emploi reconnus travailleurs handicapés ont un niveau de qualification inférieur au bac.

*283 041 élèves handicapés scolarisés sur 12 126 278 élèves en tout en premier et second degré (chiffres 2011 – 2012)

Répartition de la population élèves handicapés :

62% de la population handicapée en élémentaire
38% de la population handicapée en secondaire

Répartition des 38% de la population handicapée en secondaire :

66,6% de la population handicapée au collège

33,4% de la population handicapée au lycée

A noter que dans ces 33,4%, 13 509 élèves (soit 16,9%) ont un « autre niveau »**

**Selon Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche (RERS 2012), il s'agit pour l'essentiel d'élèves fréquentant un établissement du 2nd degré sans en avoir nécessairement le niveau".

A propos d'ARPEJEH :

« Accompagner la Réalisation des Projets d'Etudes de Jeunes Elèves et Etudiants Handicapés ». Créée en 2008, ARPEJEH est une association d'intérêt général, loi 1901, réunissant des organisations professionnelles privées et publiques (entreprises, établissements publics, fonctions publiques, collectivités locales) de tous secteurs, engagées dans une politique active en faveur de l'emploi des personnes handicapées, de l'égalité des chances et de la diversité.

- **Membres fondateurs** : SFR, Air France, LVMH, RTE, L'Oréal, Alcatel Lucent, Générali, Société Générale, Bayer, Orange, EDF.

- **Membres associés** : Lagardère Active, Renault, ERDF.

- **Membres actifs** : Deloitte, Total, Bouygues Télécom, Capgemini, Crédit Suisse, TF1, Fondation Groupe Adecco, Aberdeen, Ministère de la Justice, BNP Paribas, Mersen, Caisse des dépôts, Accor, Danone, Ernst & Young, Groupe HAVAS, Veolia Eau, Technip, PMU, Manitowoc, L'Occitane, Ipsen, Oxyrane, Galderma, Groupe Pierre & Vacances, Genzyme, Réseau Club Bouygues Telecom, EFOM Boris Dolto, Carlson-Wagonlit, OETH, Ville de Lyon, France Télévision, Digitick, C4M, M6, Cofely GDF Suez, La France Mutualiste, Sevenacademy et Ortec.

- **Partenaires et soutiens** : Sénat, Ministère de l'Education Nationale, Ministère du travail, des relations sociales de la solidarité, Ministère de l'Economie de l'industrie et de l'emploi, Délégation interministérielle aux personnes handicapées, Région Rhône-Alpes, CNSA, AGEPIPH, FIPHFP, Onisep, Droit au savoir, Sciences Po, L'agence Entreprise et Handicap, CIDJ.

CONTACT ARPEJEH

19, rue de la Boétie 75008 PARIS Tél : 01 79 97 28 55
Boris BERTIN – Délégué général
Stéphanie BOHAIN – Chargée de mission
contact@arpejeh.com
www.arpejeh.com

CONTACT PRESSE

SD COMMUNICATION
102, rue de l'Ourcq 75019 Paris Tél : 01 40 34 17 44
Sylvie DURAND : 06 12 13 66 20
durand.syl@orange.fr
Fabrice BOUSSIN : 06 87 27 90 28
fboussinpresse@free.fr